



## COMMUNIQUE DE PRESSE.

### **Le programme pédagogique « Watty à l'école » élu aux CEE (Certificats d'Economies d'Energie)**

**Paris (France), le 21 juin 2013** – Le programme « Watty à l'école », porté par Eco CO2, est le premier et seul programme de sensibilisation aux économies d'énergie destiné aux enfants à avoir été élu aux CEE (Certificats d'Economies d'Energie). Il a été sélectionné par la Direction Générale Energie Climat, rattachée au Ministère de l'Écologie du Développement durable et de l'Énergie, suite à au premier appel à projet sur les programmes d'information CEE lancé en 2012. Sa labellisation vient d'être rendue officielle par une publication au Journal Officiel le 20 juin 2013.

Le programme « Watty à l'école » vise à sensibiliser les enfants des écoles aux économies d'énergie en les rendant acteurs de la maîtrise d'énergie à la fois dans leur école et au sein de leur foyer. Pour ce faire, est organisé dans 150 établissements scolaires (soit environ 10 000 enfants participants) un challenge ayant pour but de réaliser, au niveau de chaque école, un maximum d'économies d'eau et d'énergie. Le programme prévoit également un rebond vers les familles des enfants, générant ainsi des économies d'énergie supplémentaires. Le challenge se déroule sur une année scolaire et est reconductible chaque année.

#### **Un programme unique et innovant parfaitement adapté au milieu scolaire.**

« Watty à l'école » s'articule autour de trois grandes étapes :

- Une étape d'évaluation des économies à effectuer dans l'école après la réalisation d'un état des lieux énergétique de tous les bâtiments scolaires d'une collectivité partenaire ;
- Un plan d'actions concrètes et de mesures à prendre pour changer les comportements. Ce plan d'actions, parfaitement adapté à l'établissement et à l'année scolaire en cours, fixe un objectif en termes de réduction des énergies permettant ainsi de mesurer les progrès réalisés.
- Une étape de sensibilisation des enfants dans les écoles passant par un programme pédagogique (portage au quotidien par les enseignants volontaires, relevé régulier des consommations et suivi sur un site web dédié, publication des réalisations marquantes de l'école et bilan au terme de l'année scolaire. Parallèlement, des activités ludo-éducatives seront menées pendant le temps périscolaire (jeux de cartes ou jeux de sociétés sur l'énergie) ;

#### **Un effet de rebond qui permet aux familles de réaliser des économies substantielles au sein de leur foyer.**

Par effet de rebond, le programme s'étend au cadre familial, grâce notamment à la distribution gratuite d'un kit hydro économe, baptisé kit « éconEAUme », dont l'installation simple permet de réaliser des économies d'énergie et d'eau de l'ordre de 150 euros par an pour un foyer de trois personnes.

#### **Un financement couvert jusqu'à 70% par les Certificats d'Economies d'Energie (CEE)**

Par l'arrêté ministériel en date du 20 juin 2013, le programme « Watty à l'école » entre dans le mécanisme de financement des CEE. Les collectivités territoriales, qui sont des éligibles de ce marché, vont ainsi pouvoir tous les 15 euros investis dans le programme, récupérer 1000 kWh cumac. La vente des CEE auprès d'acteurs obligés (fournisseurs d'énergie, d'essence, de fioul...) leur permet

ainsi de financer environ 30% du déploiement sur leur territoire. Cette prise en charge peut aller même jusqu'à 70% avec le rebond sur les familles.

### **Un programme qui bénéficie aux collectivités.**

Les collectivités territoriales engagées dans le programme bénéficient non seulement d'une action collective s'inscrivant dans des politiques de développement durable (PCET, Agenda21...) mais aussi d'une importante dimension citoyenne : « Watty à l'école » implique en effet une grande pluralité d'acteurs (élus, services généraux, enseignants, familles, enfants). Ce programme permet également de mettre l'accent sur un sujet, les économies d'énergie, qui suscite un intérêt grandissant mais dont la portée est souvent occultée par les thématiques de gestion des ressources naturelles et des déchets.



### **A propos d'Eco CO2**

Eco CO2 est une jeune entreprise indépendante créée en 2009 par Jacques Allard, expert dans le monde de l'énergie. Elle développe des démarches innovantes de sensibilisation du grand public sur le thème de la maîtrise de la demande d'énergie. L'objectif d'Eco CO2 est d'accompagner les particuliers, les collectivités, les entreprises dans la compréhension et la diminution de leur consommation d'énergie, leur empreinte carbone et leur impact environnemental. L'entreprise s'adresse aux collectivités, aux bailleurs sociaux, aux entreprises et professionnels de l'énergie pour créer des partenariats stratégiques afin de permettre aux particuliers d'accéder aux services d'Eco CO2 et de les impliquer dans la démarche de maîtrise de leurs énergies. Site Web : [www.ecoco2.com](http://www.ecoco2.com)

### **Les Certificats d'Economie d'Energie (CEE)**

Le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE), est un élément important de la politique de maîtrise de la demande énergétique. Il repose sur l'obligation pour les vendeurs d'énergie, les « obligés », de réaliser des économies d'énergie par la promotion auprès de leurs clients de l'efficacité énergétique. Pour ce faire, ils doivent obtenir des Certificats d'Economies d'Energie justifiant la bonne réalisation de leurs obligations. A la fin d'une période triennale, les obligés doivent obtenir des certificats équivalents à leurs obligations. En cas de non respect de leurs obligations, les vendeurs d'énergie obligés doivent verser en contrepartie une pénalité de deux centimes d'euro par kWh manquant.

### **Les programmes du CEE.**

Depuis 2010, il est possible d'obtenir des CEE par la participation financière à des programmes liés à la maîtrise de la demande en énergie. Ces programmes sont pour l'instant divisés en quatre catégories : précarité énergétique, information, formation et innovation. Le programme « Watty à l'école » est le 9<sup>ème</sup> programme d'information élu aux CEE (Programme n° PRO-INFO-09).

### **Pour plus de renseignements**

Eco CO2 :

Jacques Allard - [jacques.allard@ecoco2.com](mailto:jacques.allard@ecoco2.com) - 01 74 30 80 60

Site : <http://ecoco2.com/watty-a-l-ecole/?lang=fr&visit=Part>

Arrêté ministériel:

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=18C337C4F7EABA1E47B7005DA644D9E9.tp\\_djo11v\\_3?cidTexte=JORFTEXT000027580081&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=18C337C4F7EABA1E47B7005DA644D9E9.tp_djo11v_3?cidTexte=JORFTEXT000027580081&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id)

